

Université de Strasbourg  
Institut de recherche Carré de Malberg



# LES SINGULARITES DE LA JUSTICE CONSTITUTIONNELLE EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE FRANCOPHONE

## LE CAS DE LA REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

- Dieudonné Mandza Andie, juge à la Cour constitutionnelle
- Christian Yuma Bahati, juge à la Cour constitutionnelle
- Sylvain Lumu Mbaya, juge à la Cour constitutionnelle
  
- Julien Jeanneney, professeur de droit public à l'Université de Strasbourg
- Benjamin Lecoq, professeur de droit public à l'Université de Strasbourg

Le 14 mai 2024, de 18h à 20h  
Faculté de droit, salle Alex Weill